

# Carton rouge pour les matches à l'école

**YVERDON-LES-BAINS** Plusieurs enseignants ont dû renoncer à projeter le match Suisse-Cameroun dans leurs classes du collège de Montagny. La réaction de la direction de l'établissement ne s'est pas fait attendre, au grand soulagement de certains parents qui commencent à grincer des dents face à l'engouement général pour le ballon rond.

TEXTES : ROBIN BADOUX  
PHOTO : MICHEL DUPERREX

Regarder des matches de la Coupe du monde en classe? Plus d'un élève serait ravi de troquer son équerre et son dictionnaire pour une séance dédiée au ballon rond. Alors que le football monopolise l'attention de la planète et infiltre toutes les discussions dans les cours de récréation, certains professeurs ont choisi de sauter le pas.

Mercredi 16 novembre, plusieurs enseignants du collège de Montagny, à Yverdon, adressent un message aux parents, les informant que, face à l'engouement des enfants pour la compétition, un visionnage du match Suisse-Cameroun sera projeté en direct pour les élèves de quatre classes.

Le match débutant à 11h, le communiqué des professeurs invite les parents à préparer un pique-nique pour leurs enfants qui dîneront et passeront un moment festif à l'école ce jour-là. Si la nouvelle a peut-être réjoui certains élèves, plusieurs parents se sont indignés de cette démarche, jugeant inadmissible que des heures de cours soient sacrifiées au profit d'une activité jugée purement récréative.

Outrés, certains parents regrettaient que l'école ne leur ait pas demandé l'autorisation d'organiser l'événement, ni même laissé le choix d'y participer. «Ce que je déplore surtout, c'est que les enseignants, en voyant que leurs élèves ne parlent que de la Coupe du monde, les suivent aveuglément sans se poser de questions, clame le père d'un des élèves. L'école devrait être à l'avant-garde, pour protéger les enfants face aux dangers des écrans et des enjeux idéologiques, plutôt qu'en retrait, derrière les élèves et leurs envies.»



Les élèves du collège de Montagny n'ont finalement pas pu visionner en direct le match victorieux de la Suisse face au Cameroun.

En outre, quelques parents se sentent pris au piège, entre l'envie de boycotter une Coupe du monde controversée et la sensation désagréable de priver leurs enfants d'un moment festif avec leurs camarades.

« L'école devrait être à l'avant-garde, pour protéger les enfants face aux dangers des écrans et des enjeux idéologiques, plutôt qu'en retrait. »

Un parent d'élève

L'organisation du Mondial par le Qatar a déjà fait couler beaucoup d'encre, et certains ne comprennent pas que des enseignants puissent promouvoir, même indirectement, cet événement sportif: «L'école promeut sans cesse des messages de tolérance et d'inclusivité. On répète aux enfants qu'ils ont le droit d'être et d'aimer qui ils veulent. Puis tout à coup, le service public se met à promouvoir la Coupe du monde au Qatar! Alors

que ce pays est connu pour son intolérance envers les homosexuels ou ses inégalités entre les genres!»

Rapidement mise au courant, la direction de l'établissement primaire Pestalozzi a choisi d'annuler la projection dans les classes du collège de Montagny.

Approchée par *La Région*, la directrice Sarah Christe confirme: «Le projet de visionner en direct un match de football de la Coupe du monde durant le temps scolaire a été annulé dès lors qu'il a été porté à ma connaissance, car cette activité ne relève pas du domaine pédagogique.»

Finalement, pas de Mondial dans les classes du collège de Montagny. Les parents mécontents ont donc eu le plaisir de savoir leurs enfants bien affairés à leurs études durant le match Suisse-Cameroun. Malheureusement, les craintes de certains parents demeurent bien présentes. L'un d'eux confie: «Je me demande quand les enfants prennent encore le temps d'étudier les maths ou le français alors que les écoles multiplient activités et sorties dictées plus par un effet de mode que par intérêt pédagogique.»



« Il n'y a rien de pédagogique dans la projection d'un match de foot »

Interrogé par *La Région*, Jean-Claude Ruchet, municipal responsable du Service de la jeunesse, estime que le visionnage d'un match de foot dans le cadre d'un cours est indéfendable. «Si le projet n'est pas encadré par des enjeux pédagogiques avérés, c'est inadmissible, explique-t-il. Il n'y a pas de problème lorsque les professeurs décident de faire visionner un documentaire historique, par exemple. Mais il n'y a rien de pédagogique dans la projection d'un match de foot, surtout pendant le temps scolaire.»

## La loi permet-elle de boycotter un cours pour une raison personnelle ?

A-t-on le droit de refuser d'envoyer nos enfants à l'école pour des raisons idéologiques?

La loi sur l'enseignement obligatoire (LEO) du canton de Vaud stipule que les parents ont le droit et le devoir d'inscrire et d'envoyer leurs enfants en âge de scolarité dans une école publique ou privée.

Les élèves doivent se rendre en classe selon l'horaire établi. Toute absence durant le temps scolaire doit être justifiée par les

parents. L'obligation de fréquenter les cours est contrôlée et assurée par les enseignants et les absences non justifiées sont signalées aux parents, puis à la direction et des mesures sont prises en cas de récidive.

Selon une décision de l'ancienne cheffe du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture, Anne-Catherine Lyon, un congé individuel ne peut, en aucun cas, être accordé sans motifs impérieux attestés. Les motifs relevant de la convenance person-

nelle ne justifient pas l'octroi d'un congé.

De leur côté, les enseignants sont-ils libres lors de l'élaboration d'activités? Selon la loi, la direction et le personnel des établissements organisent leurs activités en vue d'atteindre les objectifs stratégiques fixés par le département de l'enseignement obligatoire.

Les activités, notamment celles se passant hors du bâtiment scolaire, doivent s'inscrire dans le plan d'étude et doivent avoir une visée pédagogique, sportive ou culturelle.

## Une Streetbox prend feu

**CHAMPAGNE** Les sapeurs du SDIS Nord vaudois sont intervenus jeudi matin. Une autolaveuse s'était embrasée et beaucoup de fumée sortait des garages.

Le SDIS Nord vaudois a été alarmé à 7h43, jeudi matin, et les sapeurs se sont alors rendus immédiatement à Champagne, constatant dès leur arrivée que de la fumée se dégageait d'une Streetbox, ces fameux «garages» commerciaux occupés par plusieurs locataires différents et très pratiques pour les entreprises.

Placés sous le commandement du capitaine Stéfan Dutoit, les pompiers ont commencé par ventiler le box d'où

sortait la fumée, identifiant une autolaveuse comme étant la source.

La fumée était abondante, le feu plutôt réduit, et une fois la ventilation entamée, il a fallu forcer l'entrée des boxes voisins afin de faire sortir la fumée le plus rapidement possible là aussi.

Les pompiers du SDIS Nord vaudois sont intervenus avec une vingtaine d'hommes, ainsi que sept véhicules.

• SDIS Nord vaudois

